

Conseiller de Clientèle en Assurances et Produits Financiers - CCAPF

sous l'autorité de **ESCCOT - Niveau 6**

Objectifs

Dans le cadre d'un plan commercial collectif de prospection du marché local des particuliers et des professionnels et de fidélisation de la clientèle, le Conseiller de clientèle en assurances et produits financiers intervient dans la déclinaison de la stratégie commerciale au niveau local. Il mettra en œuvre des actions commerciales et de communication pour satisfaire la clientèle dans un contexte omnicanal.

Quelques activités visées

- ✓ Mise en place des pratiques réglementaires et des services dédiés
- ✓ Réalisation d'un diagnostic stratégique adapté à la clientèle ciblée par l'agence bancaire/d'assurances
- ✓ Définition et organisation de la stratégie commerciale
- ✓ Conseil client dans le respect du cadre réglementaire de la banque/assurances
- ✓ Diagnostic global de la situation du client ou prospect
- ✓ Conduite d'un entretien de vente conseil
- ✓ Instruction et gestion d'un contrat d'assurance ou financier
- ✓ Elaboration d'une offre complète d'assurances pour les particuliers et professionnels TNS
- ✓ Identification des risques financiers...

Le programme : 4 blocs principaux

BLOC1

Organisation et mise en œuvre de la stratégie commerciale en agence bancaire, d'assurance ou courtier

BLOC2

Gestion d'un portefeuille client et fidélisation dans un contexte omnicanal

BLOC3

Conseil et vente de produits d'assurances et financiers dans le respect du cadre réglementaire

BLOC4

Elaboration d'une offre sur-mesure de produits d'assurances ET financiers pour les particuliers et professionnels TNS

Conditions d'admission

Le titulaire doit être titulaire :

- d'un Bac + 2 (BTS MCO, BTS NDRC, DUT GEA, DUT TC, DEUG de Droit, DEUG AES, ou toute formation permettant d'avoir les prérequis nécessaires);
- d'un Titre RNCP de niveau 5, si diplôme non validé complété d'1 an d'expérience minimum;
- d'un Titre RNCP de niveau 4 avec 3 ans d'expériences professionnelles minimum pour toutes les voies d'accès (formation initiale ou continue)

[Fiche RNCP 36144](#)

(1 / 2)

Conseiller de Clientèle en Assurances et Produits Financiers - CCAPF

sous l'autorité de **ESCCOT - Niveau 6**

Organisation de la formation

Le cycle est suivi en formation **en alternance ou en initial avec périodes de stage**. La formation compte environ **497 heures d'enseignement**, complétées par une phase d'apprentissage professionnel et de mise en pratique des acquis sur le terrain, notamment par des études de cas, jeux de rôle et mises en situation.

Attribution de la certification

L'attribution de la certification est décidée par le jury du certificateur à l'issu du Grand Oral.

Le cursus est sanctionné par la certification professionnelle de « Conseiller de Clientèle en Assurances et Produits Financiers » enregistré au RNCP au niveau 6, sous l'autorité de SOGESTE - GROUPE ESCCOT (Fiche 36144 - code 313 - JO du 26/01/2022)

Nombre et répartition des centres de préparation

Certification nouvelle

Les épreuves

Contrôle continu

Etudes de cas

Dossier professionnel

Soutenance du Mémoire

Jeux de Rôle

Débouchés professionnels

- ✓ Collaborateur d'agence
- ✓ Conseiller commercial
- ✓ Conseiller en assurances
- ✓ Chargé d'affaires en banque et en assurance
- ✓ Chargé de clientèle particuliers
- ✓ Chargé de clientèle professionnelle (travailleurs non salariés)